



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

prestations

Question écrite n° 4357

Texte de la question

M. Denis Jacquat demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité suite à la proposition de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), de bien vouloir lui indiquer s'il entre dans ses intentions de mieux distinguer les dépenses de santé relevant de l'assurance et celles relevant de la solidarité (qui, logiquement, ne seraient plus à la charge des entreprises, au détriment de l'emploi) en mettant en balance, par catégories de population, les efforts contributifs et les prestations reçues.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4357

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 1997, page 3386